

Conseil municipal du jeudi 19 DÉCEMBRE 2024

PROCÈS VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Athée, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle communale sous la présidence de Madame le Maire, Nadine MARTIN-FERRE.

Présents : GIRAUD Marc, PAILLARD Alain, JULLIOT Alexandre, GAUTHIER Clarisse, CHAMPION Kalyne, LAMY Anthony, PESCHÉ Nicole.

Absents excusés : DESMONTILS Olivier, PIAU Valérie.

Absent non excusé :

Secrétaire de séance : GIRAUD Marc

➤ APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2024

Madame le Maire demande si des observations sont à apporter au compte rendu de la séance du 14 novembre 2024.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

➤ AUTORISATION EXCEPTIONNELLE D'ACQUISITION D'UNE CAVURNE A 50 ANS

Suite à la demande d'un habitant de la commune pour le déplacement d'une urne du colombarium vers une caverne, une autorisation exceptionnelle de l'obtention de cette dernière à 50 ans est octroyée. Cependant, le remboursement de cette caverne d'un montant de 258 € TTC est demandé à cette personne.

La révision des tarifs du cimetière sera abordée lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

➤ RÉGULARISATION FONCIÈRE CHEMINS « LE BOIS JOUAN » ET « LAUNAY »

Mme le Maire informe le conseil municipal que suite à la volonté des propriétaires des chemins « Le Bois Jouan » et « Launay » de céder leur terrain à la commune, une régularisation foncière devra être effectuée chez un notaire.

➤ ACHAT D'UN TOURNIQUET AIRE DE JEUX CENTRE BOURG

L'achat d'un tourniquet pour l'aire de jeux du centre bourg est accepté par le Conseil Municipal. Il sera intégré au budget 2025 pour un montant de 2300 € HT. La commune achète le matériel, mais gère la pose.

➤ CONSTRUCTION LOGEMENTS LOCATIFS LOTISSEMENT DES TILLEULS

L'étude est en cours. Une rencontre avec l'architecte est prévue pour mettre au point ses tarifs et ses missions.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

- Le bulletin Municipal et les invitations pour la cérémonie des vœux sont en cours de distribution.
- Lors de la cérémonie des vœux, des livres, des cartes cadeaux et des bonbons seront distribués aux enfants.
- Le marché de Noël est satisfaisant dans l'ensemble. Malgré une météo maussade, les commerçants souhaitent revenir l'année prochaine.

La prochaine séance aura lieu le jeudi 23 janvier 2025 à 20 heures.

La séance s'est achevée à 21h30 heures.

SIGNATURES

Le Maire

Nadine MARTIN-FERRÉ



Secrétaire de séance

Marc GIRAUD

